

l'information/sud

Des soirées d'animation et de cours sur la sexualité

NICOLET (P.M.) — Conscients des problèmes et surtout des solutions qui peuvent être apportés à l'effervescence provoquée par une certaine libération de la sexualité, la région Provencher, par le biais de son service aux étudiants, organise une série de soirées d'animation sur le sujet. L'initiative dure depuis le début de l'année en ce qui concerne les cours de sexualité aux étudiants du Mont-Bénilde et de Sainte-Angele-de-Laval, de même qu'à Nicolet.

Les instigateurs de ces rencontres se sont rendus compte qu'un des buts de ces cours étant de favoriser les relations parents-enfants, par la compréhension mutuelle des positions de chacun, il devenait important de joindre les parents aux groupes. Ainsi les rencontres comporteront l'animation au niveau des parents en même temps que les étudiants, ce qui pourrait favoriser le rapprochement.

L'animateur de ces soirées sera M. Jean-Yves Desjardins, directeur du module d'éducation sexuelle à l'Université du Québec à Montréal. Les rencontres auront lieu comme suit: le 16 mars à l'école Polyvalente de Nicolet, le 18 mars à l'école Moreau de Pierreville, le 30 mars à l'école Mont-Bénilde à Sainte-Angele-de-Laval et le premier avril à l'école Sacré-Coeur de Sainte-Sophie-de-Lévis. Toutes les soirées débuteront à 8h30.



Installations au pont Turcotte

C'est sous une neige abondante, que les ouvriers ont procédé à l'installation des cabinets destinés à recevoir le nouveau contrôle automatique pour ouvrir et fermer le tablier du pont Turcotte, à Sorel. Ce contrôle est installé dans la tour du

surveillant du pont, où une fenêtre a été enlevée pour permettre d'y introduire le cabinet. Les travaux de réparation de la filerie électrique et du système de contrôle ont été entrepris il y a deux semaines au pont Turcotte. (Photo Eclair).

Les pressions seront beaucoup plus valables

Un organisme provincial regroupe maintenant les CER et les CRD

VICTORIAVILLE (R.L.) — Les 16 CER et CRD du Québec se sont officiellement regroupés à l'intérieur d'un organisme provincial, nommé les conseils régionaux de développement associés du Québec (CRDAQ).

On espère par cet organisme pouvoir accorder plus de poids aux pressions que pourront faire les CER et CRD sur des questions intéressant la planification et le développement, tant économique que social du Québec.

Les objectifs du CRDAQ sont les suivants: servir d'interlocuteurs, de consultant et de lien entre le CRD et les autres bureaux, offices, ministères, organismes, instances gouvernementales et para-gouvernementales, ainsi que des associations à caractère provincial ou fédéral. C'est là un objectif que stipule le texte de la charte.

En plus, l'organisme veut favoriser le développement économique et social.

Enfin, sans limiter l'action consultative des CRD, les CRDAQ peuvent entreprendre tous travaux, opérations, démarches, initiatives ou entreprises en vue d'assurer un mécanisme institutionnel permanent pour assurer la communication et la coordination entre les conseils régionaux de développement.

Mandat d'action

L'assemblée de formation à laquelle participaient la presque totalité des CER et CRD de la province, a permis de donner aux administrateurs élus au CRDAQ un mandat d'action au cours des prochains mois. Ce mandat a été remis entre les mains de l'exécutif composé du président Pierre Joron (CRD Saguenay Lac Saint-Jean), du vice-président Jules Clément (CRD Québec), de deux administrateurs: Mario Bégin (CRD des Cantons de l'Est), Normand Bégin (CRD du centre du Québec), et Rodolphe Laforest (CRD Bas Saint-Laurent Gaspésie).

M. Guy Laroche agit comme secrétaire de l'organisme. Quant au mandat reçu, il consiste à consolider notre réputation d'interlocuteur valable de la population auprès du gouvernement. "Nous voulons une fois pour toutes éliminer les doutes qui ont pu surgir dans l'esprit de certains à la suite de la déclaration du ministre Tessier contre le CRD de l'est du Québec", dit le CRDAQ. Tout ceci sera débattu lors d'un colloque avec les autorités gouvernementales d'ici la fin de l'année.

Entre-temps, l'exécutif sera appelé à rencontrer le président du nouveau conseil de planification

et de développement de la province, M. Pierre Côté. Aussi l'exécutif rencontrera M. Arthur Tremblay, président de l'Office de planification, afin de connaître leur politique officielle de planification et leur politique de budget mise à la disposition des CRD. Tout ce travail se fera dans les prochaines semaines.

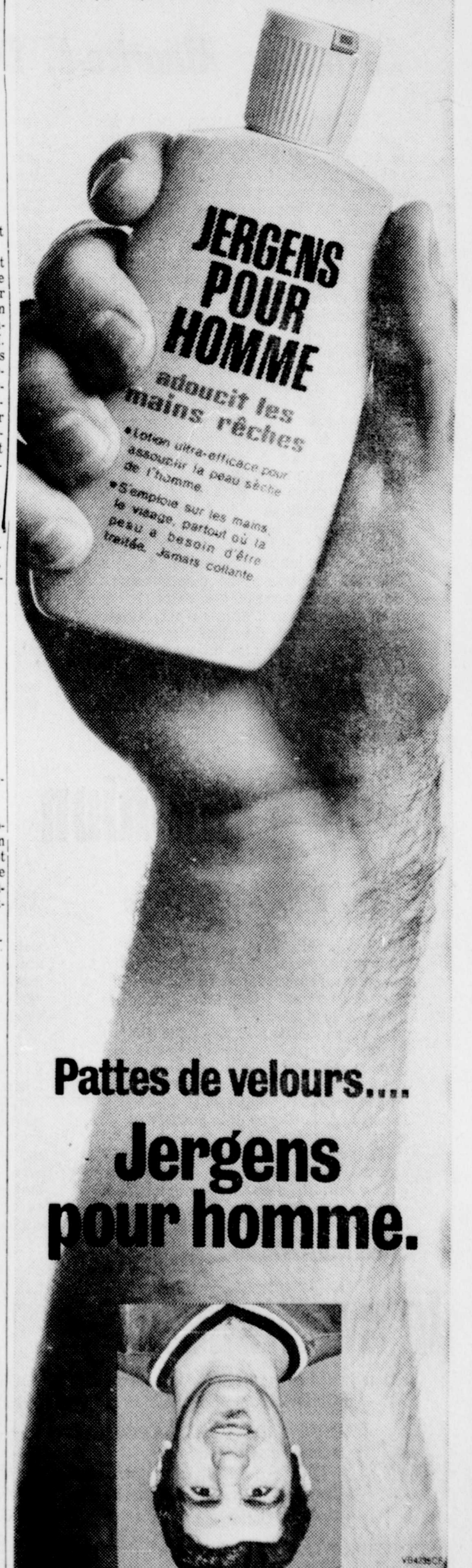
Allez, amateurs de sport. Devinez qui tient ce flacon.

Voici un indice. Ce gars-là sait se servir de ses mains. Il joue dur. C'est pourquoi il emploie Jergens pour homme.

La lotion Jergens pour homme n'est jamais collante. En fait, aussitôt appliquée, elle disparaît. Mais faut voir combien elle adoucit les mains vraiment rêches et gercées des hommes.

Les femmes aiment les mains douces... la douceur Jergens.

Qui tient ce flacon? (La réponse est inscrite à l'envers).



C'est la main de Lou Angotti, l'un des joueurs de hockey les plus dynamiques. Lou déclare que la lotion "à pattes de velours" est l'une des meilleures choses qu'il ait connues depuis des années.

Pour la municipalité de Ste-Anne-de-Sorel

Les tarifs du service d'incendie plus élevés à Sorel qu'à Tracy

SAINT-ANNE-DE-SOREL (L.B.) — Le conseil municipal de Sainte-Anne de Sorel a l'intention de rencontrer les autorités municipales de la ville de Sorel pour discuter des tarifs de location du service d'incendie. Il apprend que les tarifs chargés actuellement par la ville de Sorel sont beaucoup plus élevés que ceux offerts par la ville de Tracy.

La municipalité de Sainte-Anne de Sorel doit déboursier, lorsqu'elle requiert les services des pompiers de Sorel, un montant de \$300 pour la première heure et de \$150 pour les heures additionnelles, plus les salaires des pompiers et une charge de 20 pour cent pour l'administration. Par ailleurs, la ville de Tracy loue son service d'incendie à raison de \$100 pour la première heure et de \$75 pour les heures supplémentaires, plus le salaire des pompiers et la charge de 20 pour cent pour l'administration.

Dans les deux cas, il s'agit d'un camion à incendie d'une capacité de 840 gallons d'eau à la minute.

La ville de Tracy loue déjà

ses services à la municipalité de Saint-Roch. D'autre part, les municipalités de Sainte-Victoire, Saint-Robert, etc. font appel aux pompiers de Sorel, en cas d'incendie. Les tarifs chargés à Sainte-Anne de Sorel sont les mêmes pour les autres municipalités qui ont recours au service d'incendie de la ville de Sorel.

Il semble bien que le maire et les conseillers de Sainte-Anne de Sorel, en demandant une rencontre avec le conseil municipal de Sorel, veulent étudier la possibilité de réviser les tarifs déjà établis et approuvés par le ministère des Affaires municipales.

Si la municipalité de Sainte-Anne obtenait une diminution de ces tarifs, il ne fait pas de doute que les autres municipalités de la région, qui font appel au service des incendies de la ville de Sorel, tenteront elles aussi de faire réviser les tarifs actuels.

Rappelons que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, dans une lettre au conseil municipal de Tracy, demande s'il est possible de louer ses services d'incendie. Le maire et les conseil-

lers de Tracy ont répondu qu'ils étaient d'accord, mais ils ont invité le conseil municipal de Sainte-Anne-de-Sorel de rencontrer le directeur de la Sûreté municipale de Tracy, M. Laperrière, pour discuter des modalités techniques de cette location.

Tarifs suggérés

La direction générale de la prévention des incendies du Commissariat des incendies du Québec a proposé en février 1970 les tarifs suivants pour la location de l'équipement contre l'incendie.

Autopompe de 840 et 1050 gallons d'eau à la minute, avec accessoires, taux minimum suggéré: \$400 la première et \$200 l'heure pour les heures supplémentaires. Taux maximum: \$500 pour la première heure et \$250 l'heure pour les heures supplémentaires.

Echelle aérienne: taux minimum \$500 la première et \$250 l'heure pour les heures supplémentaires. Taux maximum: \$600 la première heure et \$350 l'heure pour les heures supplémentaires.

Autopompe de 500 à 625 gallons d'eau à la minute: taux minimum: \$300 la première heure et \$150 l'heure pour les heures supplémentaires. Taux maximum: \$400 pour la première heure et \$200 l'heure pour les heures supplémentaires.

Des taux sont également suggérés pour le camion citerne de 1,500 gallons, la motopompe remorquable et la motopompe portative. Le taux minimum varie de \$200 à \$75 pour la première heure et le taux maximum de \$300 à \$100.

Ces tarifs comprennent les services d'un opérateur pour chaque pièce d'intervention.

Les services des pompiers autres que l'opérateur devraient être à la charge de la municipalité qui en bénéficie, souligne la direction générale de la prévention des incendies. A cause de la disparité entre les salaires payés aux pompiers, il n'est pas possible d'établir des normes, mais nous proposons que des tarifs horaires, calculés par homme, soient fixés en se fondant sur les données suivantes:

a) le tarif horaire moyen payé aux pompiers lorsqu'ils servent en dehors de la municipalité.

b) le tarif horaire moyen payé aux pompiers appelés pour remplacer ceux qui sont partis, quand c'est le cas;

c) un surplus de 40 à 60 pour cent par rapport au montant prévu à l'alinéa a), afin de compenser pour l'utilisation des vêtements et accessoires fournis aux pompiers, les risques d'accident, le coût de l'assurance, etc.

Un verdict de mort accidentelle dans le cas de Jocelyn Dubé

SOREL (L.B.) — Un verdict de mort accidentelle a été rendu par le coroner du district de Richelieu, M. Romuald Cloutier, pharmacien de Tracy, dans le cas de Jocelyn Dubé, qui a perdu la vie le 16 janvier dans un accident de la circulation, survenu sur le boulevard Gagné, à l'intersection du pont Sorel-Tracy.

Six témoins ont été entendus, au cours de l'enquête qui s'est déroulée au palais de justice de Sorel: M. Michel Gamelin, conducteur de la voiture impliquée dans cet accident et ses deux passagers, Mlle Françoise Pelletier et M. Léo Janelle, de même que Mme Dubé, M. Pierre Boulanger, qui voyageait dans l'automobile de la victime et l'agent Guy Lacourse, de la police mu-

nicipale de Sorel, qui avait fait les constatations d'usage.

Michel Gamelin, qui revenait de l'hôtel La Pomme d'or de Contrecoeur, a déclaré n'avoir pas vu l'automobile de Jocelyn Dubé. Cette version a été corroborée par Mlle Pelletier et M. Janelle. Quant à la version des faits donnés par ces mêmes témoins lors de l'enquête policière, voulant que Gamelin ait accéléré pour pouvoir passer sur le feu vert, elle n'a pu être retenue, les trois témoins affirmant qu'elle avait été faite sous l'effet du choc nerveux.

En plus du procureur de la couronne, Me Rodrigue Lemoyne, quatre autres avocats assistaient à l'enquête, soit Me Pierre Salvail, Me Jean Frappier, Me Paul-Emile Aily et Me Claude Martin.

Un vol dans une taverne rapporte une centaine de dollars

DRUMMONDVILLE (B.A.) — Un vol avec effraction a été commis dans la nuit de dimanche à lundi à la taverne de l'Hôtel Ritz de Drummondville. Les voleurs ont réussi à prendre la fuite avec le contenu d'un tiroir-caisse évalué à une centaine de dollars. Fait à remarquer, l'argent contenu dans la caisse

était toute en monnaie sonnante.

Les individus se sont introduits dans l'établissement en fracassant un carreau qui sert habituellement à livrer la bière à l'arrière de la taverne. La Sûreté municipale enquête sur cette affaire.

Mort du jeune Michel Laprade

M. Lecours tenu criminellement responsable d'un accident

SOREL (L.B.) — Le coroner du district de Richelieu, M. Romuald Cloutier, pharmacien de Tracy, a rendu son verdict dans le cas de Michel Laprade, 15 ans, de Tracy, qui avait été tué par une automobile, le 6 décembre dernier, sur la route Marie-Victorin, près de l'église de l'Enfant-Jésus de Tracy.

Thomas-Julien Lecours de Saint-Antoine-sur-Richelieu, conducteur de l'automobile impliquée dans cet accident mortel, a été tenu criminellement res-

pensable de la mort du jeune Laprade. L'enquête du coroner avait été tenue le 17 février dernier au palais de justice de Sorel, mais M. Cloutier a étudié les divers témoignages rendus à cette enquête avant de donner son jugement.

M. Lecours a comparu la semaine dernière devant le juge Paul-A. Féloquin, de la cour des sessions de la paix. Après avoir plaidé coupable sous l'accusation de conduite dangereuse, Le-

cours a été condamné à \$300 d'amende et son permis de conduire lui a été enlevé pour une période de deux ans.

La victime de cet accident, Michel Laprade, revenait de la messe avec sa mère, Mme Armand Laprade, qui a été blessée de même qu'une fillette de 9 ans, Julie Saint-Martin. L'automobiliste avait dépassé par la droite trois automobiles avant de faucher les piétons qui marchaient sur l'accotement....

La Maison du chômeur peut assurer plusieurs services

VICTORIAVILLE (R.L.) — Une Maison du chômeur est en marche à Victoriaville depuis le 22 février. Le bilan à ce jour démontre que l'on a trouvé à des chômeurs, 22 emplois à temps partiel et à temps plein dans l'entretien domestique, la vente, le rembourrage et comme gardienne d'enfants. On a plus répondu à 30 appels pour du déneigement. Cela fait environ 100 heures de travail. Actuellement à Victoriaville, 49 personnes ont une carte de membre de la Maison du chômeur.

L'exploitation

Les promoteurs de la Maison du chômeur mentionnent que depuis le début, on a dû faire face à certaines difficultés,

comme l'exploitation venant à la fois de chômeurs qui exigent trop pour un travail et d'employeurs qui abusent de la situation.

Une autre difficulté est l'absence d'un local permanent. La Maison du chômeur est actuellement au 9 rue Saint-Augustin, le local de la JOC. Les responsables recherchent donc un local qui leur serait exclusivement réservé.

Au début du mois, les responsables de la Maison du chômeur ont rencontré le conseil de ville de Victoriaville et les membres de la CML. Les deux organismes ont promis leur appui.

La nouvelle équipe responsable de la Maison du chômeur groupe Richard Boisvert, Ré-

jean Landry, Yolande Tourigny et l'abbé Denis Morin.

Services

Actuellement, la Maison du chômeur peut assurer les services dans plusieurs domaines: lavage général, châssis doubles, peinture, menuiserie et presque tous les corps de métiers.

La maison a aussi des emplois disponibles pour ceux qui voudraient travailler comme aide-familiale ou dans la vente à domicile. Le numéro de téléphone à composer est 752-2587.

En terminant, la Maison du chômeur veut préciser que ce mouvement n'est pas un mini-bureau de placement mais plutôt une école de formation pour chômeurs désirant trouver des solutions à leurs problèmes.



Huit personnes sont blessées

Le président du Syndicat des enseignants des Bois-Francis, M. Constant Roy d'Arthabaska, a été victime d'un accident assez grave, vendredi soir sur la route 49 entre Plessisville et la Transcanadienne. Sa Volvo 69 a heurté une Dodge

Dart 71 qui sortait d'une route secondaire. Huit personnes ont été blessées dont une serait dans un état critique. L'auto de M. Constant Roy est une perte totale comme en fait foi cette photo. (Photo Laurier Gardner).

éditorial

Il appartient aux Québécois de se prononcer

Le ministre québécois des Institutions financières, M. William Tetley, a porté au cours des derniers jours un jugement qui n'aura peut-être pas l'heur de plaire à plus d'un Canadien français.

En résumé, le ministre Tetley, qui s'adressait aux participants à un séminaire qui se tenait à l'université McGill, déclarait que l'unilinguisme français allait à l'encontre des désirs des francophones. Naturellement, M. Tetley ne parle pas à travers son chapeau. Il fonde sa déclaration sur des tournées régionales qu'il a faites dans le Québec au cours des derniers mois.

Il n'est certes pas dans nos intentions de condamner les propos tenus par le ministre des Institutions financières. Mais, on est quand même porté à se demander de quel droit un ministre anglophone peut-il parler au nom des francophones? Surtout si l'on pense que les francophones québécois sont profondément perplexes devant cette question de l'unilinguisme français.

Jusqu'à présent, nous assistons à de profonds chambardements dans le domaine linguistique au Québec. De part et d'autre, des déclarations plus ou moins valables sont faites sur ce problème. Ce qui est d'autant plus inadmissible, c'est qu'à certain niveau, des personnes, malheureusement pas tellement instruites de la question, ont voulu politiser ce problème de la langue au Québec.

Il faut donc à tout prix que l'on se débarrasse de ce carcan politique et que l'on envisage honnêtement, et surtout positivement, l'orientation linguistique que l'on veut donner au Québec. Il ne faut pas se leurrer outre mesure. Lorsqu'une décision sera prise, elle devra tenir compte du mieux-être des Canadiens français. C'est donc dire qu'il faut faire abstraction de tout esprit de partisanerie et également oublier notre sempiternelle tendance sentimentale.

Nous devons de plus faire preuve de réalisme et comprendre une fois pour toutes que nous vivons dans le continent nord-américain où la langue prédominante est l'anglais. C'est donc dire que le Québec ne doit pas s'isoler sur le plan linguistique. Tout au contraire. Il faut qu'il soit au-dessus de toutes ces considérations s'il veut devenir réellement mature et vivre pleinement son rôle, non seulement dans le Canada, mais dans toute l'Amérique du Nord.

Ceux qui prétendent que par l'indépendance du Québec, la question linguistique ne sera plus un problème se trompent royalement. Le leader indépendantiste québécois, M. René Lévesque l'a compris lors du dernier congrès du Parti québécois en se prononçant contre l'unilinguisme. Même indépendant, le Québec devra apprendre à négocier en anglais à cause précisément du contexte dans lequel il évolue.

Il n'est pas dit cependant, que les autorités ne devraient pas accorder une protection suffisante à la langue de la majorité. A ce chapitre nous devons préserver ce que nous possédons déjà.

Mais, nous n'avons pas à parler au nom du peuple. C'est à lui seul de décider ce qu'il veut sur le plan linguistique.

Un des moyens les plus efficaces de connaître l'opinion des Québécois serait que les dirigeants gouvernementaux soumettent au peuple par voie de référendum, l'épineux problème linguistique au Québec. Les citoyens du Québec, qu'ils soient anglophones ou francophones, pourront dès lors faire connaître leur opinion et à la lumière de cette décision les autorités gouvernementales seront en mesure d'adopter une politique qui reflètera réellement la pensée de la totalité des Québécois.

Nous ne devons pas nous laisser endormir par les éternelles rengaines des personnes qui font la lutte pour l'unilinguisme, pas plus que par celles qui s'y opposent. C'est au peuple du Québec à décider et à personne d'autre. Nous souhaiterions ardemment que le gouvernement Bourassa prenne l'initiative d'offrir aux Québécois le choix de disposer de lui-même sur le plan des langues.

Réjean LACOMBE



LOISIRS

Demain, nous entrons dans la civilisation des loisirs

La ville à travers l'histoire fut le berceau et le tombeau des grandes civilisations. Demain, nous entrerons dans la civilisation des loisirs. Demain aussi, la majorité des gens vivront dans les villes. Que sera par conséquent la ville de cette civilisation des loisirs?

Les villes s'étendront de plus en plus si bien que la campagne reculera devant l'expansion urbaine et deviendra ainsi très difficile d'accès. Les citadins devront-ils continuer

par Robert Huard
urbaniste et professeur
en récréologie à l'UQTR

à quitter la ville toutes les fins de semaine pour aller chercher un peu d'air pur, de soleil, de verdure et d'eau?

Longtemps, les urbanistes ont négligé le phénomène-loisir dans le développement urbain. Mais à la veille de la civilisation des loisirs, doit-on encore ignorer l'impact de ce phénomène sur l'aménagement urbain? Pourquoi ne pas concevoir maintenant l'aménagement urbain autour du loisir? Pourquoi la ville considérée comme un lieu d'échanges économiques, culturels et artistiques ne serait-elle pas globalement un lieu de loisir?

Ainsi, la conception d'un plan directeur d'urbanisme pourrait fort bien se structurer autour du "phénomène-loisir". Plus la ville gruge la campagne environnante, plus celle-ci devient difficile d'accès. Il faut imaginer qu'à ce moment-là, la majorité des citadins devront demeurer durant la fin de semaine et la

semaine entière dans une ville où il est impossible de se reposer, de se détendre ou de prendre contact avec la nature.

Toutefois, la ville conçue comme un lieu de loisir cherchera à respecter le milieu naturel afin de réaliser cet équilibre entre l'homme et la nature. Par conséquent, l'aménagement urbain établira un milieu de vie adéquat basé sur une distribution hiérarchisée des espaces et des équipements de loisir qui permettront aux citoyens d'éviter la pollution, de jouir d'espaces verts à proximité où ils pourront se divertir et se reposer. Ainsi, la ville répondra aux besoins essentiels de l'homme et non plus exclusivement à des critères de rentabilité économique.

De cette façon, la ville procurera un milieu de vie agréable que l'on ne cherchera plus à fuir mais dont on profitera puisque la concentration urbaine permettra à la communauté de s'offrir des services et des équipements que l'individu isolé ne trouvera pas sur son terrain en campagne. Ainsi, la forêt, l'eau, l'air pur et le soleil s'inscriront comme les éléments constituants et propres de la ville. La campagne tant recherchée pénétrera donc dans la ville humanisée et respectueuse des besoins essentiels de l'homme.

Il n'est maintenant plus illusoire de concevoir le développement urbain autour des espaces et des équipements de loisir puisque le loisir contient en germe tous les besoins et les aspirations de l'homme en terme d'air pur, de soleil et de verdure.

On peut donc orienter le développement urbain et élaborer des critères et des normes d'aménagement autour du loisir. Ainsi, verra-t-on la ville enfin comme un milieu de vie agréable où il fait bon vivre!...

Le musée Maurice-L. Duplessis

M. Maurice Bellemare, ancien député unioniste du comté de Champlain et ancien ministre du Travail dans le cabinet Bertrand et qui, aujourd'hui, occupe les lourdes fonctions de président de la Commission des accidents de travail, a déclaré la semaine dernière lors de sa première visite officielle à Trois-Rivières depuis sa retraite de la vie politique qu'il souhaiterait vivement que la maison de l'hon. Maurice-L. Duplessis soit ouverte à l'année longue.

La famille du fondateur de l'Union nationale et ancien premier ministre du Québec remettait cette maison à la Société des amis de l'honorable Duplessis, il y a cinq ou six ans, en vue d'en faire précisément un musée public consacré à la mémoire de ce grand homme politique.

La Société des amis de M. Duplessis a fait beaucoup de travail depuis quelques années pour perpétuer la mémoire du plus illustre des Trifluviens. L'ancienne résidence de feu Maurice Duplessis est effectivement devenue un musée où l'on retrouve les meubles, tableaux, objets d'art, livres, enregistrements de discours, photographies, bref tous les objets familiers à l'ancien député de Trois-Rivières et premier ministre du Québec.

Malheureusement, ce musée n'est

pas encore accessible au grand public à l'année longue. La Société l'ouvre une fois par année, soit le sept septembre, jour anniversaire de la mort du grand homme politique et à certaines occasions et chaque fois, des milliers et des milliers de personnes s'y rendent avec empressement.

Bien sûr, nous n'avons nullement l'intention de blâmer la Société des amis de M. Duplessis et de la tenir responsable de la situation.

Cette société qui réussit à survivre grâce à des dons particuliers d'individus, ne peut administrer une telle entreprise sans l'aide du gouvernement. L'ouverture à l'année de cette maison supposerait au départ l'engagement d'un personnel relativement nombreux ainsi que plusieurs autres dépenses inhérentes.

Pour que ce projet se concrétise, il faudrait que les Trifluviens fassent les pressions qui s'imposent auprès du gouvernement et aussi auprès de la Société des amis de M. Duplessis qui ne demanderait probablement pas mieux que de recevoir un appui massif de la population.

Ce musée constituerait une véritable richesse touristique pour notre ville. Nous sommes persuadés que des centaines de milliers de personnes, touristes et visiteurs se rendraient

chaque année visiter ce musée qui rappelle une époque importante de la vie politique québécoise.

Comme l'a souligné le président de la Commission des accidents de travail, "M. Duplessis reste encore un homme controversé, qui possède même au-delà de la mort, des ennemis acharnés, mais d'un autre côté, on oublie trop facilement que Duplessis conserve une immense foule d'admirateurs et de fidèles amis. Sa mémoire vit au coeur d'innombrables Québécois et de Trifluviens qui reconnaissent la grandeur de l'oeuvre de ce chef politique, qui s'inscrit dans l'histoire du Québec".

On peut admirer ou condamner l'oeuvre de M. Duplessis, là n'est pas la question. Le fondateur de l'Union nationale appartient maintenant à l'histoire du Québec et à la petite histoire trifluviennaise.

Pour juger cet homme, on doit se référer à une autre époque, à un autre contexte socio-économique. Il fut l'homme de son époque, le grand maître incontesté de la politique québécoise entre les années 1930 et 1959, et ça, personne ne peut le nier. Ayons le courage et la lucidité de le reconnaître et rendons-lui l'hommage qu'il mérite.

Sylvio SAINT-AMANT

votre / opinion

Les films au Québec

Monsieur le rédacteur,

Vous êtes conscient du grave problème que pose actuellement la vague de films érotiques et de violence dans notre province et partout dans le monde.

De plus, comme moi, vous savez bien que ce n'est pas en critiquant ces films que nous pouvons améliorer la situation. Ce n'est pas non plus en pratiquant la censure au niveau du gouvernement comme cela se faisait avec le Bureau de la censure de la province.

La meilleure solution consiste à former l'esprit critique des gens vis-à-vis les films qu'ils voient. Elle consiste à leur apprendre à regarder vraiment un film et non seulement à le subir. Actuellement, la seule appréciation,

le seul jugement que peuvent porter la majorité des gens sur les films qu'ils voient est la suivante: "c'était pas mal bon" ou "c'était plate". C'est sur la formation des gens que nous devons faire porter nos efforts. Des gens formés sauront discerner le bon cinéma et on verra alors disparaître les navets érotiques et violents de nos écrans.

La première étape vers cette formation de l'esprit critique des gens consiste d'abord à informer ceux-ci sur la valeur artistique et morale des films qui leur sont offerts. Des gens qui sont informés peuvent ensuite porter des jugements valables. Des gens informés sur la valeur des films peuvent aussi choisir ce qu'ils vont voir. Ce n'est qu'en donnant aux gens les éléments pour faire des choix qu'ils acquerront peu à peu un esprit plus critique vis-à-vis ce qu'ils voient au cinéma.

Cette information sur les films, les seuls qui peuvent la faire actuellement de façon adéquate sont les moyens modernes de communication que sont la radio, la télévision et les journaux. Et rares sont les mass-média qui remplissent actuellement ce rôle d'information et de formation du public.

Dans ce domaine, la plupart des hebdomadaires et des postes de radio sont contrôlés indirectement et subtilement par les propriétaires de salles de cinéma ou les agences de distribution de films qui menacent de ne pas fournir de publicité si des critiques défavorables sont faites sur les films qu'ils projettent dans leur cinéma. Est-ce cela la liberté de presse? Est-ce cela le droit des gens d'être informés. Si des médias d'information sont contrôlés ainsi par des gens de cinéma, ne peut-on pas se poser des questions sur d'autres genres de pressions que pourraient faire eux aussi des groupements politiques ou économiques?

Devant cette situation, je demande aux gens préoccupés du bon cinéma de faire eux aussi des pressions auprès des responsables des postes de radio et de télévision, des journaux, des magazines, pour que ces responsables assurent une information valable sur les films projetés dans nos cinémas.

Je demeure bien vôtre,
Fernand Noël, ptre
Comité d'information chrétienne
C.P. 518
Victoriaville
Té: 752-2112

P.S.: L'office des communications sociales, 4635 rue de Lorimier, Montréal, offre un service d'appréciation des films qui est indépendant de tout intérêt financier et qui est à mon avis très objectif.

Analyse

En France

Les élections municipales ont montré une grande stabilité du corps électoral

PARIS — Les élections municipales ont montré, selon la formule consacrée une grande stabilité du corps électoral français. Les observateurs ne s'en montrent pas surpris, vu:

1. Le caractère plus administratif que politique et plus local que national de la consultation.

2. L'avantage dont bénéficient les personnalités en place. La stabilité concerne en effet, en occurrence, plutôt les hommes que les partis dans la mesure où ceux-ci, loin de se mettre en avant, se diluent au contraire dans de larges coalitions dites apolitiques.

Il n'en reste pas moins que l'analyse des résultats permet de dégager plusieurs conclusions intéressantes d'ordre politique: une tendance générale à la bipolarisation, c'est-à-dire au regroupement en deux blocs principaux des diverses formations politiques françaises: d'une part, le bloc de la majorité (pompidolienne) qui tend à s'élargir, d'autre part, celui de la gauche avec le parti communiste.

Une progression de la majorité, dont le parti dominant, l'UDR voit du coup son implantation locale se développer et être davantage en rapport avec sa représentation nationale.

Un succès relatif de la gauche, là où l'union a été réalisée avec le parti communiste.

C'est en fonction de cette triple constatation que les partis politiques vont mettre au point leur stratégie en vue des élections législatives de 1973.

La bipolarisation va obliger les centristes d'opposition à choisir, une fois pour toutes, l'un des deux camps s'ils ne veulent pas être laminés entre les deux blocs dans une consultation de nature essentiellement politique.

Ainsi, au sein du parti socialiste le courant favorable au rapprochement avec les centristes va-t-il se trouver singulièrement affaibli par rapport à la tendance favorable à l'union avec le parti communiste qui se trouve, elle, renforcée.

Délaissés sur leur gauche, les centristes d'opposition devront se tourner peu à peu vers la majorité. Par conséquent, le processus de bipolarisation ne peut que s'accroître désormais.

Le parti communiste se réjouit de cette évolution. Il est probable qu'il va se montrer beaucoup plus conciliant avec les autres formations de gauche.

Bref, les leçons du scrutin de dimanche ont été très rapidement tirées par les formations politiques. D'un côté comme de l'autre, on se prépare d'ores et déjà aux élections législatives de 1973, dont la campagne est virtuellement ouverte.

le nouvelliste

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE (1967) Ltée
FONDE LE 30 OCTOBRE 1920 - TELEPHONE: 376-2501



ABONNEMENT PAR LA POSTE: 1 an 6 mois 3 mois 1 mois
Au Coeur du Québec
OU IL N'Y A PAS livraison par camelot 24.00 13.00 7.00 3.00
Ailleurs au Canada et aux États-Unis 35.00 19.00 10.00 4.00
Autres pays: 50.00 26.00 14.00 5.00

AGENCES DE PRESSE: Presse Canadienne, Agence France-Presse, Presse Associée, SERVICE DE PHOTO FAC SIMILE: Presse Canadienne, Presse Associée.

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter et de toutes informations qui originent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches y compris celles de notre salle de rédaction sont réservées.

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement No. - 0746

entre/voisins

● Le directeur du service d'admission aux collèges et universités (SACU), à travers le Canada, le docteur Léopold Lamontagne, a informé le directeur général adjoint des écoles de la Commission scolaire Carignan, M. Louis-Philippe Foucault, que les élèves des cours secondaires IV et V et de l'éducation permanente pourront s'inscrire au test SACU qui aura lieu le 28 avril. M. Foucault tient à aviser les élèves que la date limite pour leur inscription à ce test est le 24 avril 1971.

● Un groupe qui sera accompagné d'agronomes visitera la ferme de M. J.-Arsène Tourigny de Victoriaville, mercredi matin, et celle de M. Marcel Rondeau dans l'après-midi.

● Mercredi soir, le club Kiwanis de Victoriaville accueillera comme conférencier le révérend Père Raymond Mailhot, missionnaire au Brésil.

● Le club Kiwanis de Victoriaville songe à retarder ses soupers hebdomadaires à 19 heures au lieu de 18h. 30.

● Plus de 500 personnes assistaient, vendredi soir, à la soirée sociale du club Holstein Bois-Francis, à Victoriaville. Selon M. Raymond Carriveau, représentant provincial Holstein, le club Bois-Francis est le plus vivant du Québec. On notait même des invités du Lac Saint-Jean.

● Nous nous excusons fortement auprès de nos lecteurs et des personnes concernées par la grossière erreur qui s'est glissée dans l'édition d'hier, page neuf, concernant les noms des suspects du vol de la Place Drummond. Il aurait en effet fallu lire que Mes Claude Archambeault, Sydney Leithman, Yves Mayrand et Maurice Hébert sont les procureurs des accusés et non les accusés.

● M. Louis Truffault, propriétaire du Restaurant "Ki-Wi", sera le conférencier-invité du club Rotary de Drummondville ce soir au motel Le Dauphin, alors qu'il entretiendra les membres sur un intéressant sujet: "L'Algérie avant l'indépendance".

● Le 23 mars, les membres du club Rotary de Drummondville choisiront les membres qui formeront le prochain bureau de direction.

● Le club Optimiste de Drummondville tiendra son souper régulier demain soir au motel Albatros.

● 122 délégués se sont rendus au congrès de la zone 7 des clubs Optimistes dernièrement à Drummondville. La journée s'est avérée un succès grâce au travail de Claude Boucher.



Les chômeurs de Drummondville procèdent au recensement de "leurs effectifs" depuis hier matin en visitant les foyers drummondvillois ainsi que les écoles. C'est ce que révélait samedi le président, vice-président et trésorier du comité d'entraide aux chômeurs, Daniel Dion, Roch Plante et Michel Lepage. (Photo Benoit Aubry)

● Un commerçant de la rue St-Jean a vigoureusement mis les autorités municipales en garde lundi soir lors de la séance du conseil de Drummondville. Il a mentionné que la rue St-Jean devait demeurer une rue commerciale. lydzbrRichard Entre voisins

● La Fédération des Garagistes et détaillants d'essence vient de fonder un noyau actif dans le comté de Nicolet. Déjà active dans une douzaine de comtés, la Fédération entend bien continuer son oeuvre dans le comté de Nicolet avec tout le succès que les organisateurs en attendent. L'exécutif nicolétain comprend: MM. Jacques Lessard de St-Wenceslas président, André Lampron de Sainte-Perpétue, Roch Tausignant de Nicolet et Michel Boisclair du Grand Saint-Esprit, tous trois vice-présidents et M. Albert Bolduc de



Le club des Elans de Victoriaville réunissant plusieurs de ses membres, afin de procéder à l'installation des officiers élus dernièrement. C'est M. Germain Dupuis, fondateur de la Loge 428 qui officiait à la cérémonie d'installation. M. Dupuis demeure maintenant à Shawinigan où il est très actif dans son mouvement. On le voit, photo du haut, en train de féliciter le nouveau haut-commandeur de la Loge 428, M. Jos Côté, en compagnie de M. Marcel Gervais, Chevalier dirigeant. Comme la Loge 428 des Elans veut une plus grande fraternité avec les Pourpres royales de la ville, il n'était pas surprenant de remarquer des membres de cette association féminine à l'installation des officiers des Elans. Mme Mireille Doudon, secrétaire de la Loge 235 des Pourpres royales, est photographiée, photo du bas, en compagnie du haut commandeur, M. Jos Côté et de l'ex haut-commandeur, Guy Fortier. (Photos Laurier Gardner).



Le maire de Warwick

M. Richard Fortier s'est adressé à la population de Warwick, dimanche à 14 heures, alors qu'il venait d'apprendre qu'il était maire de la ville. On le voit, alors qu'il s'adressait à la population, en présence du président d'élections, M. Wilfrid Mailhot. (Photo Laurier Gardner)

A la régionale des Bois-Francis Dix classes d'initiation aux mathématiques modernes au service des parents

VICTORIANVILLE (R.L.) — Lors de la dernière assemblée des commissaires de la régionale des Bois-Francis, le responsable de l'éducation permanente a informé la commission que dix classes d'initiation aux mathématiques modernes pour les parents ont été mises en service. Ces cours ont pour but d'informer les parents sur les programmes de mathématiques modernes appliqués dans les classes de l'élémentaire, afin de leur permettre de suivre les études de leurs enfants. Également, le service de l'éducation permanente a fait connaître aux commissaires la mise en marche de 73 classes d'éducation aux adultes pour le deuxième semestre.

L'école des Métiers de Victoriaville a présenté un rapport sur l'organisation d'une semaine de stage pour les élèves en option mécanique automobile, stage devant être fait dans les différents garages de la région, afin de familiariser les élèves avec les travaux généraux qu'ils devront rencontrer dans

le monde du travail. La commission a approuvé ce projet.

Service du contrôle
Quant à la situation financière, le rapport présenté par le contrôleur montre qu'elle s'est stabilisée par rapport aux derniers mois. La commission peut faire face à la grande majorité de ses obligations financières. Si le ministère de l'Éducation respecte son échéancier de versements de subventions, tout porte à croire que la situation financière se maintiendra dans de bonnes conditions.

Services de l'équipement
Dans le rapport du directeur des services de l'équipement, on remarque que les autorisations pour l'école polyvalente de Plessisville arrivent régulièrement du ministère de l'Éducation, et on espère que cette école entrera en service en septembre 1971, sans trop de difficultés, avec le matériel nouveau à être installé.

Services aux étudiants
Les commissions scolaires de

secteur ont demandé à la commission scolaire Régionale de continuer à leur donner les services d'orientation, et ont confié à la Régionale l'organisation des classes spéciales pour l'élève inadapté.

Une série de cours sur la technique du cinéma

DRUMMONDVILLE (B.A.) — Le service de la récréation, division socio-culturelle, par son atelier d'arts audio-visuels du Centre culturel, lance une invitation à toute personne possédant une caméra ciné-8 ou super-8, désireuse d'améliorer sa technique de prise de vue, en s'inscrivant à la prochaine série de cours sur la technique du cinéma, laquelle débutera mercredi le 17 mars à 19.30h, à l'atelier du Centre culturel.

Ces cours seront dispensés par M. Claude Letellier et sera d'une

durée de quinze semaines, au cours desquelles on étudiera la pellicule, l'éclairage, la caméra, le son, le montage et plusieurs autres aspects techniques de la cinématographie. On procédera également à la partie pratique du cinéma qui consistera à la réalisation d'un court-métrage par chacun des participants.

Tous les amateurs de cinématographie auront avantage à s'inscrire à ces cours qui leur permettront d'améliorer leurs scènes de tournage d'un mariage, de la famille, de la campagne ou d'une partie de pêche.

Assemblée semestrielle des Témoins de Jéhovah

VICTORIANVILLE (R.L.) — Plus de 1.300 Témoins de Jéhovah du sud-ouest du Québec ont commencé les préparatifs d'une assemblée semestrielle qui aura lieu le 26, 27 et 28 mars à Châteauguay.

Les services du congrès ont déjà commencé la transformation de l'école H.S. Billings Re-

gional High School, en classes d'instruction biblique et en cafétérias afin de pourvoir aux différents besoins des délégués.

Un système sonore complet, portatif, sera installé afin de présenter les discours et les jeux de scènes sur des thèmes bibliques. De plus, il y aura des facilités prévues pour le baptême des nouveaux ministres qui se fera sur les lieux mêmes du congrès.

Le but de cette assemblée est l'instruction approfondie de chaque témoin dans les lois et les principes de la Bible afin que toute la communauté en bénéficie.

Thème
Le thème du congrès, "implantez la parole" mettra l'accent sur la fonction vitale de la parole inspirée de Dieu dans la vie quotidienne de chaque chrétien.

Environ un sur quatre délégué s'offre volontairement pour travailler dans l'un des services de l'assemblée avant ou durant le rassemblement. Les témoins sont convaincus que ceci contribuera à créer l'atmosphère de réunion familiale qui caractérise les congrès des Témoins tenus dans d'autres localités.

Le public est invité dès la première session, le vendredi à 18.45 heures jusqu'au discours de clôture le dimanche après-midi, et cela gratuitement.

Un vieillard blessé par une automobile

VICTORIANVILLE (R.L.) — Un septuagénaire a été renversé sur la rue Saint-Jean-Baptiste, coin Olivier à Victoriaville. L'accident est survenu à 18h., jeudi.

Le blessé a été identifié comme étant M. Wilfrid Auger, 72 ans, du 27-A Ducharme. Il souffrait de blessures à la tête et a été transporté à Arthabaska par les ambulanciers de la maison J.H. Marcoux et Fils de Victoriaville.

Louise Lemay d'Arthabaska conduisait l'automobile. L'agent Galarneau a fait les constatations.

région/sud

Selon le président Constant Roy Tout n'est pas rentré dans l'ordre pour les enseignants

VICTORIANVILLE (R.L.) — Dans un communiqué, M. Constant Roy, président de l'Association des enseignants des Bois-Francis, fait le point concernant la situation actuelle au sujet du problème de la déclassification. M. Roy note: "Durant le mois de février, une tempête d'un genre spécial faisait rage à travers toute la province de Québec. La cause de cette tempête était la déclassification des enseignants, avec Montréal comme épice centre."

Les vraies tempêtes du mois de mars semblent avoir amoindri celle de la déclassification des professeurs; tout paraît redevenu normal depuis que les enseignants sont retournés au travail. Cependant, qu'il nous soit permis de poser la question: "est-ce l'accalmie avant la tornade?"

"En effet, tout n'est pas obligatoirement rentré dans l'ordre, car les deux parties se sont retranchées derrière des positions rigides et il est fort possible que la commission parlementaire établie à cette fin ne puisse combler le fossé les séparant."

Une brève analyse pourra nous situer l'offre patronale vis-à-vis la demande syndicale. La demande des enseignants peut se résumer comme suit: que la scolarité, déjà acquise et reconnue par l'employeur, demeure inchangée, tant en fonction de la rémunération qu'en fonction de la classification des brevets d'enseignement.

Sur la première partie de la demande, soit la scolarité garantie pour fins de salaire, la partie patronale est d'accord à

100 pour cent du moins jusqu'en juin 1971 alors que prendra fin le contrat actuel. Pour la deuxième partie de la demande, les enseignants sont prêts à négocier un mode de classement des brevets qui pourrait s'appuyer sur des critères autres que la scolarité, mais pour des brevets déjà reconnus; les enseignants veulent bien uniformiser les feuillets des brevets, mais cela par la négociation.

"En effet, nous nous objectons à accorder le contrôle exclusif et unilatéral des normes d'évaluation de la scolarité des enseignants à la partie patronale. La CEQ et ses syndicats affiliés ont

obtenu, par voie de négociation, ce facteur de rémunération de leurs membres et il est évident que nous n'accepterons jamais que le pouvoir administratif gouvernemental vienne s'introduire dans nos conventions collectives et vienne mettre en parenthèses notre pouvoir de négociation."

"Cette lutte des enseignants s'appuie sur un sentiment très vif de dignité personnelle et collective: ils veulent mettre fin une fois pour toutes à ces assauts périodiques contre leur statut au Québec. Nous demandons le respect de notre compétence et un traitement équitable comme les membres des autres professions".

Elections à l'Association libérale de Drummond

DRUMMONDVILLE (B.A.) — Me Michel Duchesne a été élu président de l'Association libérale du comté de Drummond, dimanche soir, au motel Le Dauphin. Il succède à Me Yvon Pinard.

Les vice-présidents pour la prochaine année seront MM. Lorn Maher, Hervé Savoie, Gérard Dubois, Jacques Beaudoin, Louis Morin, représentant les jeunes, Bertrand Coderre et Gérard Desrosiers, représentant les régions rurales, Michel Lafrenière, étudiant, et Mme Fernand Briand, représentante fé-

minine.

D'autre part, l'organisateur du parti demeurera le même, soit M. Hugues Savoie. La soirée était présidée par M. Normand Bolduc, vice-président de la section libérale des Bois-Francis. Le ministre de la Voirie et député du comté de Drummond à l'Assemblée nationale, Me Bernard Pinard, était présent à la soirée. On remarquait également le représentant de M. Jean-Luc Pépin, ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, le Dr Noël Pelletier, président de l'Association libérale fédérale.

La Datsun 1600 est en tête!

Non seulement elle est difficile à battre, elle n'est même pas facile à suivre. Elle possède une liste de rallyes victorieux longue comme le bras. Elle se faufile dans les petites rues tortueuses avec l'agilité d'un chat et vous place en tête de file sur l'autoroute. Conduisez une Datsun 1600. Devenez vous aussi chef de file.

À l'intérieur:
On voit tout. Sa visibilité panoramique est phénoménale. Et il y a aussi de nombreux suppléments sans coût additionnel: sièges baquet (inclinables dans le sedan à 4 portes et la familiale). Ventilation indirecte. Chauffe-rotte-dégivreur à 3 vitesses. Colonne de direction télescopique. Appuie-tête, ceintures de sécurité et panneau de bord coussiné, le tout protégé par une construction monocoque pour plus de sécurité. 4 vitesses synchronisées avec levier

À l'extérieur:
Freins avant à disques pour arrêts sûrs, sans flottement. Suspension indépendante sur 4 roues pour aplanir les chemins les plus cahoteux. Modèles aux lignes élégantes à 2 ou 4 portes et wagonnette.

Sous le capot:
Un moteur de 1600 cc développant 96 cv avec arbre à came en tête

qui donne jusqu'à 35 milles au gallon. Carburateur jumelé. Alternateur.

Voici où vous pouvez la voir:
Chez l'un des 250 concessionnaires Datsun répartis dans tout le Canada. N'importe lequel sera heureux de vous faire faire une balade d'essai. La Datsun 1600. Difficile à battre.

DATSUN 1600 \$2235*
à partir de

La plus avantageuse de toutes

* Prix de détail suggéré F.A.B. Montréal, Vancouver, Toronto, Halifax. Plus transport, plaques et taxe provinciale s'il y a lieu.



MARTIAL GRONDIN AUTOMOBILES INC.

3871, boul. ROYAL TROIS-RIVIERES

TEL.: 374-3838

J. CLAUDE GERVAIS AUTOS INC.

9732, DES HETRES SHAWINIGAN

TEL.: 439-2211

Il y a plus de 1,100 concessionnaires Datsun à votre service au Canada et aux États-Unis.

Mme Thérèse Caron élue présidente

Assemblée annuelle des femmes libérales

par Carole Pronovost

L'Association des femmes libérales de Trois-Rivières s'est choisie un nouveau conseil. Au programme de cette rencontre figurait aussi un référendum au sujet d'une fusion possible avec la grande Fédération libérale.

Nouveau conseil

Le conseil élu lors de cette assemblée se compose de Mme Thérèse Caron, présidente, Mme Louis Hamel, tré-

sorière, Mme Pauline Brabin, secrétaire, Mme Yolande Hart, publiciste et de 10 vice-présidentes.

Fusion, oui ou non?

Il est question, au niveau de la province, d'une fusion des Associations de femmes libérales avec la grande Fédération libérale. Cependant, il appartient à chaque groupe d'opter pour la fusion ou de la refuser et demeurer complètement autonome. Les femmes

libérales de Trois-Rivières devaient donc remplir un questionnaire permettant de savoir leur opinion sur le sujet. La compilation des résultats de ce référendum sera connue bientôt.

Le député de Terrebonne

Le député de Terrebonne et vice-président de l'Assemblée nationale, M. Denis Hardy, qui assistait à la rencontre, rappela aux femmes que la politique n'est pas une chose dont on ne s'occupe qu'aux quatre ans, mais bien une affaire de tous les jours. Et c'est autant l'affaire des femmes que des hommes. Il fut aussi question de la constitution de l'Association, de rajustement.

Étaient aussi présents M. Guy Bacon, député de Trois-

Rivières à l'Assemblée nationale et Mlle Lise Bacon, présidente provinciale de l'Association des femmes libérales.



La nouvelle présidente des femmes libérales de Trois-Rivières, Madame Thérèse Caron, au centre, est ici photographiée en compagnie de Madame Annette Rivard, vice-présidente régionale, Mon-

sieur Guy Bacon, député de Trois-Rivières, Monsieur Denis Hardy, député de Terrebonne et Mademoiselle Lise Bacon, présidente provinciale. (Photo Roland Lemire).

madame/en tête

Mondanités

Le prochain dîner des Femmes de carrière aura lieu mercredi le 17 mars, à 19h., à l'Auberge des Cascades. Le compte rendu du comité "Ad Hoc", par Madeleine Plamondon, sera rendu public. Une invitation est transmise aux membres.

— O —

Les Dames Auxiliaires de l'hôpital Cloutier du Cap-de-la-Madeleine, et leurs conjoints, profiteront

d'une visite instructive et intéressante, à la manufacture G.A. Boulet Ltée de Saint-Tite, mardi le 16 mars prochain.

Pouponnière

A Manseau a été baptisé Joseph-Mario-Gilbert, enfant de M. et Mme René Turgeon (Claire Lemieux). Parrain et marraine: M. et Mme Gilbert Lord de Sainte-Cécile-de-Lévrard, oncle et tante de l'enfant.



DEFILE MODE-REALITE

DUPUIS

MERCREDI 17 MARS à 8h.30 P.M.

Admission: \$2.00

Réservez dès maintenant

BILLET EN VENTE

AU TROISIEME ETAGE

et au PAVILLON Mgr ST-ARNAUD

au profit des Oeuvres du Pavillon

MGR ST-ARNAUD

Histoire de l'art et voyage

Voyager dans l'espace c'est aussi voyager dans le temps. Et les indices que l'homme trace sur les parois du temps, marquent le long cheminement qui le mène d'une civilisation à l'autre.

Décoder le langage mystérieux des formes que l'homme se crée au cours des siècles — les oeuvres d'art — c'est constituer l'histoire de ses préoccupations, de ses mythes, de ses philosophies. C'est identifier les rêves successifs qui l'ont hanté.

Comment l'histoire de l'art, c'est l'histoire de l'homme, voilà ce que tentera de démontrer le conférencier Michel Guoin, professeur d'histoire de l'art au CEGEP de Trois-Rivières, mercredi, le 17 mars à 14 heures, au Couvent Marie-Réparatrice.



M. Michel Guoin

Fiançailles de Tricia Nixon

WASHINGTON (PA) — Le président et Mme Nixon se préparent à annoncer mardi les fiançailles de leur fille, Tricia avec M. Edward Cox, 24 ans, étudiant en droit de l'Université Harvard.

interdit aux hommes

par Suzon TREMBLAY

La courtoisie, d'après la définition de Larousse, est "une faveur d'une femme". Certains conducteurs, les hommes évidemment, démontrent bien que Larousse n'a pas fait erreur. Ces manières qui doivent être honnêtes et gracieuses, sont souvent oubliées, surtout quand il s'agit d'éclabousser un piéton, une femme par exemple.

Qu'y a-t-il de plus désagréable pour un passant que de se faire effrontément arrosé par un automobiliste qui file à toute allure dans nos rues à ce temps-ci de l'année?

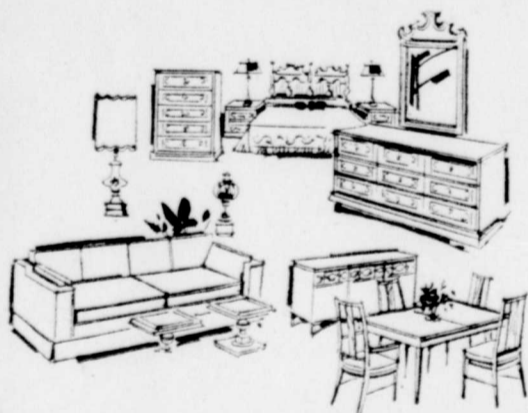
Il existe des règles de courtoisie auxquelles personne ne doit déroger, que ce soit les piétons ou les conducteurs. En voici quelques-unes: 1. Le conducteur doit toujours céder le passage aux piétons particulièrement aux intersections. 2. L'automobiliste doit prévoir que des personnes peuvent surgir entre des véhicules stationnés. 3. Le piéton ne doit pas oublier que la circulation des passants est régie par des lois, tout comme celle des véhicules. La signalisation s'applique aux piétons tout autant qu'aux automobilistes. 4. Piétons et automobilistes doivent se partager la rue. Le partage est une règle de civilisation et les gens bien éduqués s'y conforment.

Et surtout, pensez, automobilistes, qu'il arrive un moment où il vous faut quitter votre véhicule. Vous étiez conducteurs, vous êtes alors redevenus piétons.

Avouez messieurs, qu'il n'est guère joli, à la vue d'un homme d'admirer une paire de jambes féminines lorsque celles-ci sont maculées de boue et de calcium. Un manteau trempé ou sali à perdu, il va sans dire, quelque peu de sa valeur. Et il n'est pas superflu de mentionner que les automobilistes peuvent être responsables pour cause de dommages à la personne, et peuvent recevoir des réclamations pour ces actes irresponsables.

Comme la courtoisie est faite en vertu des femmes, n'oubliez pas messieurs, que si vous aimez relancer de belles dames ou jeunes filles lorsque vous circulez en automobile, ne les abîmez surtout pas par un manque de civisme au volant.

Ça coûte pas cher et vous êtes en affaire!



le nouvelliste

pas cher... c'est le moins qu'on puisse dire! Et si facile d'en faire la preuve. Ce meuble que vous avez en trop?... Cette voiture à vendre ou à échanger, peu importe, offrez-les, presque 50.000 fois, dans la même journée, et c'est si peu cher!

annonces classées

trois-rivières 378-6116
shawinigan 537-1801
grand'mère 538-1717



Pollack



SALON DE COIFFURE

WHEE

C'est la nouvelle coupe vent

La nouvelle coupe vent. Qui à l'aide d'un sechoir à main donne à votre chevelure un air souple et bien placé.

Bonne nouvelle, pas de mise en plis

Shampooing et coupe

3.50

Salon de Coiffure - Deuxième étage

TELEPHONEZ: 378-9111



Pollack

BAT LA MARCHÉ

PRINTEMPS '71





Nouveauté Fortrel piqué de perles

Deux ravissants modèles aux doux tons pastel, rose ou aqua, la robe classique et le deux pièces tunique-pantalon. Le tout coupe dans un très beau Fortrel facilement lavable.

A) Robe ornée de perles blanches 12 à 20 ans **30⁰⁰**

B) Ensemble piqué de perles satinées, 10 à 18 ans. **45⁰⁰**

Composez: **378-9111**
écrivez C.P. 1445

Robes pour dames (rayon 3531) Deuxième étage



Bernard Parent est fier de Tinker

Tinker appartenant à Bernard Parent, des Maple Leafs de Toronto, a donné naissance, ces jours derniers, à de nombreux chiots et Parent en est fort heureux et fume le cigare pour marquer l'événement.

Avec 22 buts sur des jeux de puissance

Johnny Bucyk égale un record de Bobby Hull

MONTREAL (PC) — Si trois joueurs du Boston affichent présentement un total de plus de 100 points, ils le doivent grandement au formidable jeu de puissance des Bruins.

Ainsi, Phil Esposito, qui domine les compteurs avec 130 points, en a récolté 39, dont 17 buts lors de jeux de puissance. De même, Bobby Orr, qui affiche un total de 127 points, y compris un total-record de 92 aides, a récolté 41 points, dont 26 aides, au cours d'avantages numériques. Enfin, Johnny Bucyk a égalé le record de 22 buts lors de jeux de puissance établi par Bobby Hull, du Chicago, en 1965-66. Il a ajouté 20 aides lors d'avantages numériques.

Si l'on tient compte du fait que les 11 meilleurs compteurs de la LNH ont récolté 955 buts, on constate qu'ils en ont récolté 285 pendant des jeux de puissance, soit 27 pour cent du total.

Cependant, les Bruins ont porté à 24 leur nombre de nouveaux records et en ont égalé deux autres, Gordie Howe, du Detroit, a été la plus grande victime parce que 11 de ses records ont été améliorés.

Par ailleurs, les Bruins n'ont plus besoin que de huit points au classement pour mériter leur premier trophée Prince de Gal-

les en 30 saisons. On sait que Chicago a remporté son premier trophée Campbell samedi soir et est ainsi devenu le premier club à remporter le championnat des deux divisions du circuit.

Enfin, le duo Giacomin-Villeneuve, du New York, continue de dominer la course au trophée Vezina avec une moyenne de 2.18 buts alloués par match. Giacomin dominant également avec sept blanchissages, tandis que Keith Magnuson, du Chicago, est toujours le vilain du circuit avec un total de 271 minutes au pénitencier, soit seulement deux de moins que le record du circuit.

Cornwall 4 Sorel 1

CORNWALL (PC) — Les Royals de Cornwall ont vaincu les Eperviers de Sorel 4-1 dans un match de la Ligue Junior A du Québec hier soir.

Rick Locke, Michel Renaud, Michel Boisvenue et Blait McDonald se sont partagés les buts des vainqueurs tandis que Michel Hénaut évitait le blanchissage aux vaincus.

Simple de deux points de Laboy

Victoire de 5-3 des Expos de Montréal sur Atlanta

HOMESTEAD, Floride — Les Expos de Montréal ont vaincu les Braves d'Atlanta au compte de 5-3 hier après-midi, à Homestead en Floride, au cours d'une partie de pré-saison.

Après un simple de Coco Laboy qui a fait produire deux points à la première manche, les Expos ont réussi à maîtriser les Braves pour le reste de la joute, les limitant à trois points pendant qu'ils en marquaient eux-mêmes trois autres.

Les Expos ont porté leur avance à cinq à zéro à la cin-

quième manche: un simple de Clyde Mashore a la première manche avait valu un troisième point aux siens, Montréal a marqué un quatrième point sur un simple de Bailey, un sacrifice et une erreur. Les Braves ont enregistré leurs trois points à la huitième manche sur un simple et cinq buts sur balles consécutives. Claude Raymond a accordé ce simple et quatre buts sur balles, Marty Marshall mettant fin à la manche après, à son tour, avoir accordé un autre but sur balles.

A Blue Bonnets hier soir

PREMIERE COURSE		SIXIEME COURSE	
2 Rumlee	18.90 9.10 5.80	4 Follow Abe	6.00 4.40 3.30
4 Homestretch Peter	7.50 4.70	2 Patrick Chief	6.80 5.40
3 Johns Roy	7.20	4 Colone Stone	6.80 3.30
Temps: 2:16.3		Temps: 2:14.1	
DEUXIEME COURSE		SEPTIEME COURSE	
1 Hobby Horse	34.80 13.20 9.90	4 Roydon John	3.30 3.20 2.70
9 Rapid Sue	8.30 4.50	5 Avalon Jo Jo	8.80 4.60
7 Constant Yankee	5.30	8 Kentucky Admiral	8.20 2.50
Temps: 2:17.1		Temps: 2:10.2	
Parti double: 2 et 1 \$354.40		Quinella: 4 et 5 \$27.50	
TROISIEME COURSE		NEUVIEME COURSE	
4 Loyal Friend	9.20 5.20 3.90	3 Outerail	34.40 9.60 4.40
5 Rosita Label	4.40 2.70	6 Tyrone Prince	3.70 2.70
4 West River Eggaway	3.30	4 Royal Bachelor	3.90
Temps: 2:12.1		Temps: 2:10.4	
QUATRIEME COURSE		DIXIEME COURSE	
3 Admiring Mir	6.00 3.40 3.00	7 Muddy Daves	28.60 8.50 4.50
5 Charmant Bec	4.40 3.80	1 Mossy Harrower	4.50 3.00
3 Bim Beau	2.13.3	4 Greenfree Gene	4.00
Temps: 2:13.3		Temps: 2:11.1	
Quinella 3-5 \$15.60		Exacta: 7 et 1: 202.50	

Dans le bonspiel du 'Balai d'Argent' à Mégève, France

Le Canada défendra son championnat

MEGEVE (AFP) — Le championnat du monde de curling aura lieu pour la première fois en France, du 16 au 20 mars, au Palais des Sports de Megeve (Haute-Savoie) avec la participation de huit nations: Allemagne de l'Ouest, Canada, Ecosse, Etats-Unis, Norvège, Suède, Suisse et France.

Toutes ces équipes se disputent pendant cinq jours le "Balai d'Argent", enjeu du cham-

pinionnat du monde offert par la compagnie Air Canada.

En 1970, le trophée fut remporté par l'équipe canadienne de Don Duguid à Utica (Etat de New York) et il sera à Megeve pour défendre son titre.

Le premier championnat mondial eut lieu en 1968 à Pointe-Claire (province du Québec) et fut gagné par Ron Northcott, de Calgary, qui conserva son titre l'année suivante à Perth (Ecos-

se), mais le perdit l'année dernière au profit de Duguid.

Cette année, à Megeve, la lutte devrait encore se circoncrire entre les grandes nations du curling, c'est-à-dire le Canada, les Etats-Unis et l'Ecosse.

Le Canada

La puissante équipe du Canada, avec à sa tête Don Duguid, tentera de conserver son titre de championne du monde de curling à partir de mardi, à Mé-

gève, Haut Savoie, où se disputera pour la première fois en Europe continentale le tournoi mondial, trophée balai d'argent, avec la participation de huit pays.

Pourtant les Canadiens ne seront pas favoris. En effet, au cours du récent championnat national du Canada, bien que victorieux, Don Duguid et ses camarades n'ont pas démontré une excellente forme et il faut

qu'ils s'attendent, en outre, à une opposition des plus fortes. Les Etats-Unis, avec Dale A. Dalziel, et l'Ecosse, avec James Sanderson, déjà champions du monde au cours des années passées, seront de très sérieuses adversaires. Mais la Suède dont les progrès sont spectaculaires, pourrait bien créer des surprises, de même que la France Pierre Boan qui jouera devant son public.

le nouvelliste/sport

Avec ses Yankees de New-York

Ralph Houk vise la première position

FORT LAUDERDALE, Floride (PA) — En 1966, les fiers Yankees de New York ont été relégués au dernier rang pour la première fois dans leur histoire, et c'est alors que les propriétaires du club, CBS, ont inauguré un plan de cinq ans, qui, selon la direction, devrait produire cette année.

Le gérant Ralph Houk croit pouvoir réussir l'exploit en 1971. "Car nous n'avons besoin d'ajouter que sept victoires à notre total de 93 l'an dernier pour remporter le championnat de notre division".

Houk cite plusieurs raisons pour justifier son optimisme, soit les Orioles de Baltimore, les Yankees et lui-même.

Car les Yankees, pour réussir, devront devancer les Orioles dans la division Est de la LA avec virtuellement le même club qui a accusé un retard de 15 matches sur les champions l'an dernier.

Cependant, selon Houk, élu le gérant de l'année en 1970, "nos jeunes joueurs devraient profiter de l'expérience acquise et, qui plus est, je peux préparer un 4e ou 5e lanceur débutant".

Il avoue toutefois avoir trois postes non réglés, soit aux 1er et 3e buts ainsi qu'au champ droit.

Danny Cater, qui a affiché une moyenne de .301 en 1970, évolue présentement au champ extérieur, mais les deux autres postes demeurent une devinette même pour Houk.

Personnel

Les principaux aspirants sont John Ellis, 246 en 1970, au 3e coussin, après avoir évolué au

1er but l'an dernier, et Frank Les Yankees sont solides aux autres postes avec le receveur Thurman Munson, recrue de l'année dans la LA l'an dernier; Horace Clark au 2e coussin; Roy White, .296, 22 circuits et 94 points produits, et Bobby Murcer, .251, 23 circuits et 78 points produits, au champ extérieur.

De plus, Fritz Petersos, 20-11, Mel Sottemyere, 15-13, et Stan Bahsen, 14-11, sont des lanceurs éprouvés, mais ils devront re-

cevoir de l'aide de d'autres débutants choisis parmi Mike Kekich, 6-4, Mike McCormick, les lanceurs de relève Ron Klomkowski et Steve Klino ou Rob Gardner, 16-5 à Syracuse en 1970.

En somme, les Yankees, qui ont été incapables de compléter des échanges importants comme Baltimore, Boston et Detroit, ont autant de chances de perdre sept autres matches que d'en gagner sept de plus, ce qui les empêcherait de devancer les Orioles et

les reléguerait au 3e ou 4e rang soit bien loin du but visé par leur plan de cinq ans.



Mes filles reviennent toujours enchantées de leur soirée O'FLAM

Jacques Richard peut recommencer à jouer

QUEBEC (PC) — Jacques Richard, des Remparts de Québec, qui avait subi une sérieuse blessure à l'oeil droit lors de la rencontre du 6 mars, alors que les Bruins de Shawinigan étaient les visiteurs au Colisée de Québec, a obtenu hier matin, des spécialistes, la permission de

recommencer à jouer. Richard ayant pris au sérieux les recommandations des médecins, a récupéré dans le minimum de temps prévu. L'état de son oeil s'améliore de jour en jour et la guérison devrait être complète d'ici peu.

JACQUES PELLETIER AUTO SERVICE

SPECIALISTE FORD

16 ans d'expérience

Les meilleurs prix en ville. Escompte aux nouveaux clients.

630, Gervais Trois-Rivières 376-4873



Mme Roger Charbonneau proprietaire

SPÉCIAL ÉCLAIR

POUR 3 JOURS SEULEMENT Jeudi-Vendredi-Samedi

75 ENSEMBLES PANTALONS midi et longuette REG. \$39.95 A \$89.95

SPÉCIAL ÉCLAIR 1/2 PRIX

LOT DE GILETS VAL. JUSQU'À \$299 \$119.95

Vêtements de base Lots de soutiens-gorge VAL. JUSQU'À \$800 \$197

GAINES PLAYTEX A LIQUIDER \$395

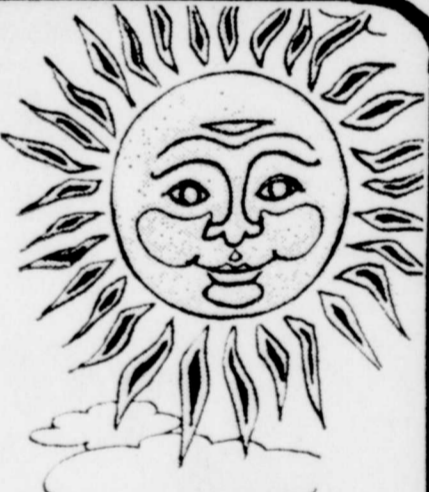
45 COSTUMES ET ENSEMBLES PANTALONS 3 à 4 morceaux

de marques Tricosa et Lucia lainage et crimplene SPÉCIAL ÉCLAIR 1/2 PRIX

ROBES DE QUALITÉ Rég.: \$29.95 à \$69.95

1/2 PRIX

25% DE REDUCTION sur uniformes d'infirmières



ENSEMBLE PANTALONS Tricot tweed, avec veste midi et "Knickers" Nouvelle marchandise.

ESCOMPTE DE 25%

Dans les meilleures marques LOT DE BAS REG. \$1.39 SPÉCIAL ÉCLAIR 99c

Lot de BAS-CULOTTES (75 paires) reg. \$1.59 SPÉCIAL ÉCLAIR \$1.19

BAS SUPPORT Supp-Hose 20% DE REDUCTION

Departement du sport Manteau de suède et cuir Beige, tan, charcoal PRIX REG. \$69.96 à \$139.95 Grandsurs: 8 à 20 ans SPÉCIAL ÉCLAIR 1/2 PRIX

LOT D'IMPERMÉABLES Mini - Maxi - Midi Reg. à compter de \$25.95 à \$55.00 SPÉCIAL ÉCLAIR \$9.95 à \$15.95

- MARCHANDISE DE QUALITE
- CMOIX EXTRAORDINAIRE
- PRIX A LA PORTEE DE TOUTES LES BOURSES
- MISE DE COTE
- CHARGEX
- CORSETIERES DIPLOMEES
- PERSONNEL COMPETENT
- STATIONNEMENT GRATUIT A LA PORTE

N'oubliez pas que toute notre marchandise printaniere est arrivée.

La Boutique Marie-Antoinette

292, BOUL. STE-MADELEINE

CAP-DE-LA-MADELEINE

TEL.: 374-9523

A la polyvalente

Joutes décisives de basketball et de handball à Nicolet

NICOLET — Le programme de sport scolaire du Service d'éducation physique de la commission scolaire régionale Provencher connaîtra un dénouement sensationnel ce soir à la Polyvalente Jean-Nicolet.

En effet, les équipes viennent de terminer leur saison régulière dans les ligues Juvenile "B" de Basketball et de Hand-Ball et six de celles-ci se présenteront pour la grande finale (une seule joute).

Parmi ces six équipes qui ont lutté toute la saison pour atteindre la grande finale, un fait assez inusité est à remarquer. Les joueurs des écoles Ste-Sophie et Mont-Bénilde seront les opposants dans chacune des trois joutes de cette soirée.

Dans la catégorie juvénile "B" Basketball garçon, les joueurs de l'instructeur Yvon Paré, de Ste-Sophie, qui ont terminé en 2e position seront opposés aux joueurs de Guy Provost, du Mont-Bénilde, qui ont terminé au premier rang dans le calendrier de la saison régulière. Ces deux équipes batailleront pour s'accaparer le trophée remporté l'an passé par l'école Polyvalente Jean-Nicolet.

Dans la même catégorie chez les filles, les joueuses de Paul Vas, du Mont-Bénilde, qui se sont contentées du 2e échelon pendant la saison, tenteront de vaincre les protégées de l'instructeur Yvon Paré qui ont réussi à remporter les honneurs de la saison régulière.

Les "petites filles" du Mont-Bénilde tenteront de conserver

le trophée que leurs aînées avaient su obtenir lors des finales de l'an dernier.

Hand-Ball

Dans la dernière joute au programme, en Hand-ball Juvenile garçon, l'équipe Ste-Sophie de Yvon Paré s'étant de nouveau contentée du 2e rang rencontrera le Mont-Bénilde, de J.-Jacques Richard, qui a réussi à se loger au sommet du classement pendant la saison. Ils essaieront de s'accaparer le trophée que détient l'école Polyvalente Jean-Nicolet, champion l'an dernier.

Une autre tranche des activités de sport scolaire s'achève que déjà des préparatifs sont amorcés pour la période d'athlétisme.

Cette discipline, qui offre aux jeunes des situations extrêmement riches pour le développement intégral de leur personnalité, fera son apparition dans les programmes d'éducation physique. On assistera ensuite à des compétitions de courses, sauts, lancers dans chacune des écoles du territoire de la commission scolaire régionale Provencher avec un premier championnat régional d'athlétisme le 5 juin à Nicolet.

Ceux qui se seront le plus distingués auront l'occasion de représenter la Régionale Provencher au championnat scolaire d'athlétisme de l'Association mauricienne du sport scolaire, à Shawinigan le 12 juin.

Enfin, les meilleurs représenteront la régionale à la compétition provinciale, à Montréal les 24-25 juin.

Trois heureux pourront aller applaudir deux grandes vedettes

VICTORIAVILLE (R.L.) — Dans le cadre de la grande soirée en l'honneur de Jean Béliveau, mercredi le 24 au Forum, le comité d'organisation de Victoriaville en collaboration avec le service des loisirs et l'association du hockey mineur, permettra à tous les jeunes garçons et filles de 6 à 18 ans de pouvoir faire leur part au fonds Jean Béliveau pour les jeunes désertés.

En effet, le comité d'organisation fera tirer au sort trois billets de hockey pour la rencontre de samedi le 20 mars entre les Canadiens de Montréal et les Sabres de Buffalo. Il s'agit là d'une occasion unique pour les trois jeunes gagnants de rencontrer Jean Béliveau et Gilbert Perreault, au Forum. Pour cette visite au Forum, les trois jeunes chanceux seront accompagnés du directeur des loisirs et responsable de cette promotion, René Gauthier.

Comment participer?

La façon de participer à cette promotion "Jean Béliveau" est la suivante: d'abord en se procurant la fameuse pochette "Jean Béliveau" qui sera en vente au prix de \$2.50 et qui contient un poster géant ainsi qu'un médaillon à l'effigie de Jean Béliveau. Cet achat de la pochette Jean Béliveau donnera 10 billets de tirage pour la joute Buffalo-Montréal.

Tous les jeunes pourront aussi participer au tirage des trois billets de hockey en se procurant des billets de tirage au prix de \$0.25 chacun.

Les pochettes seront en vente à partir de vendredi le 19 mars au centre sportif Jean Béliveau ainsi qu'au poste CFDA de même qu'à Princeville, Plessisville, Arthabaska et Warwick.

Le tirage des trois billets pour la joute de hockey aura lieu samedi le 20 mars à 16h, à la station radiophonique CFDA et le départ pour le Forum se fera à 17h30.



Le premier tournoi de ballon sur glace du centre du Québec a obtenu un grand succès en fin de semaine au centre sportif Jean Béliveau de Victoriaville. Plus de \$1,200.00 ont été donnés soit en bourse ou en trophée grâce à la brasserie O'Keefe représentée ici par M. Jacques Pellerin. Ci-dessus, M. Pellerin donnant un chèque substantiel à Normand Arbour, responsable de cette activité sportive, en présence de M. Victor Larsen de Montréal, président de l'association des arbitres du Québec. (Photo Laurier Gardner)



Le bonspiel invitation féminin s'est déroulé samedi au club de curling de Victoriaville. C'est une équipe d'Asbestos, dirigée par Clara Cleveland qui a remporté les honneurs de la journée. Dans l'ordre habituel: Clara Cleveland, skip de l'équipe gagnante, Louise Houle, présidente du club Laurier de Victoriaville, Anna Cortes, skip de l'équipe perdante, et Pauline Martin, vice-présidente du club Laurier. (Photo Laurier Gardner)

Au mont St-Michel

Lucette Amiot a effectué un temps rapide dans le slalom spécial

ARTHABASKA (R.L.) — Les dernières compétitions de la coupe Victoria ont été disputées en fin de semaine sur les pentes du mont Saint-Michel à Arthabaska. La semaine prochaine aura lieu la compétition pour les championnats du club Victoria. Le tout sera suivi par un souper et remise de trophées aux champions et aux vainqueurs de la coupe Victoria, dimanche au motel Colibri.

Pour la compétition de slalom spécial disputée en fin de semaine, Jeanne D'Arc Girard a été la meilleure chez les dames de 19 ans et plus avec un temps de 105.1.

Dans la classe féminine pour les 12 à 18 ans, Lucette Amiot a été la meilleure avec un temps de 82.5. Marcelle Lareau l'a suivie avec 94 et Josée Charest avec un temps de 104.1.

Chez les hommes, 26 ans et plus, Jacques Guévin a remporté les honneurs avec un temps de 120.7 secondes.

Chez les 17 à 25 ans, Paul Auger s'est signalé avec un temps de 71. Il a été suivi de Guy Couture 80.1 et Ronald Robichaud 82.6. Enfin, dans la classe de 12 à 16 ans, Gilles Gosselin a brillé en accomplissant le temps le plus rapide du jour, soit 73.3 secondes. Pierre Huard l'a suivi avec un temps de 75.9 et Denis Beauchamp avec 76.

Descente — Paul Auger a de nouveau brillé dans l'épreuve de descente en réussissant le temps le plus rapide soit 41.8 secondes. Dans la classe de 17 à 25 ans, il a devancé Ronald Robichaud et Serge Plante.

Chez les 12 à 16 ans, Gilles Gosselin a encore rafilé les honneurs avec un temps de 42.8. Pierre Huard et Denis Beauchamp l'ont suivi. Pour les 26 ans et plus, Bertrand Poudrier a été le meilleur. Chez les dames, 18 ans et plus, France Langellier a été la meilleure.

Pour les 12 à 17 ans, Marcelle Lareau a cette fois devancé Josée Charest et Lucette Amiot.

Slalom géant

Gilles Gosselin a encore volé la vedette dans l'épreuve de slalom géant avec un temps de 50.4 secondes. Dans sa catégorie, il a devancé Pierre Huard et Jean-Luc Poirier.

Chez les garçons 17 à 25 ans,

Paul Auger l'a emporté avec un temps de 50.5 devançant Guy Couture et Ronald Robichaud.

Bertrand Poudrier a été le meilleur des hommes avec un temps de 61.8. Chez les filles, Josée Charest a brillé avec un temps de 56.9. Pour battre Marcelle Lareau et Esther Poisson, chez les dames, France Langellier l'a emporté.

Evénement No 80



Colisée
de Trois-Rivières

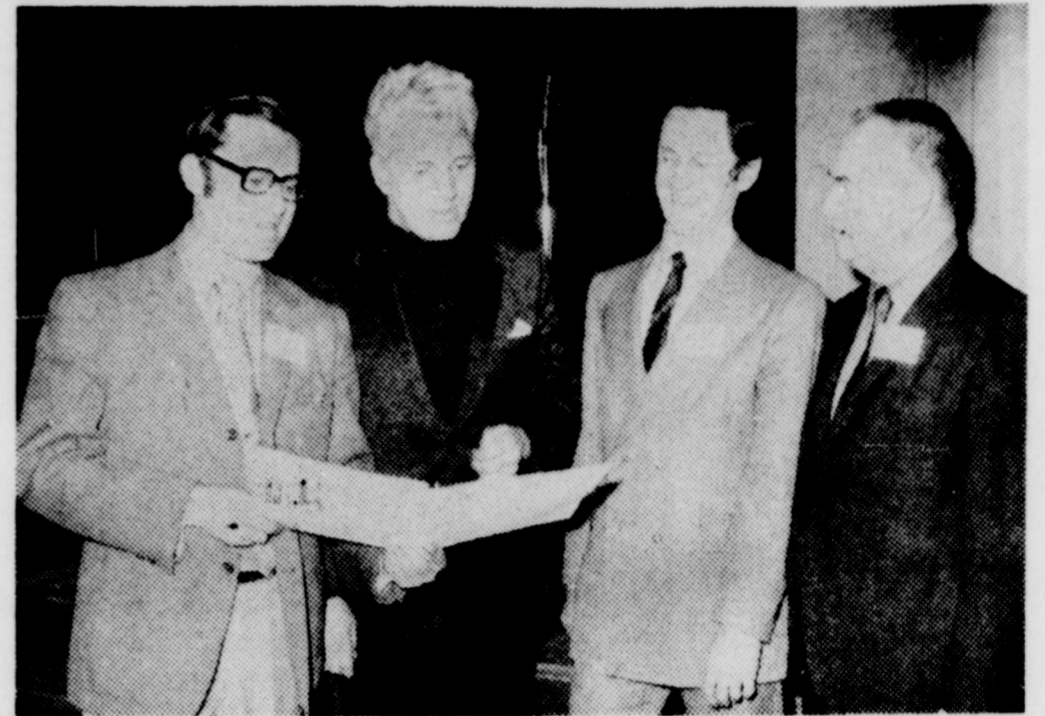
CE SOIR
8h.15 p.m.
LUC HÉBERT

NATIONAL de ROSEMONT
JUNIOR 'A'
VS
DUCS de TROIS-RIVIERES
JUNIOR 'A'

Billets en vente à compter de 2h.30 p.m. cet après-midi — 376-2002

ADMISSION: Basée: \$1.75 — Générale: \$1.00 Enfants de moins de 12 ans: 50¢

sport / sud



La journée Jean Béliveau, mise sur pied afin de venir en aide aux jeunes désertés, aura lieu vendredi le 19 mars à Drummondville. Dans l'ordre habituel, le secrétaire-trésorier du comité local, M. Guy Bureau, le maire de Drummondville-Sud, M. Roger Parenteau, président honoraire, le président du comité, M. Robert Pèpin, et le maire de Drummondville, M. Philippe Bernier, président honoraire. (Photo Benoit Aubry)

La journée Jean Béliveau aura lieu le 19 mars à Drummondville

DRUMMONDVILLE (B.A.) — La journée Jean Béliveau aura lieu vendredi le 19 mars à Drummondville. On en est venu à cette décision vendredi soir au cours d'une réunion à laquelle étaient représentés la plupart des clubs de service de la cité ainsi que les responsables de la Soirée Jean Béliveau au niveau local, c'est-à-dire le président Robert Pèpin, ainsi que le secrétaire-trésorier Guy Bureau. Participaient également à cette réunion qui se déroulait à la salle Roger "Molson" Lauzon, les présidents honoraires, les maires de Drummondville et Drummondville-Sud, MM. Philippe Bernier et Roger Parenteau.

La journée de vendredi, servira à recueillir des fonds de la population drummondvilloise, lesquels seront versés au grand hockeyeur Jean Béliveau au cours d'une fête qui se déroulera au forum de Montréal le 24 mars. Béliveau remettra ensuite ces dons aux jeunes désertés. Chaque ville est ainsi invitée à souscrire au fonds Jean Béliveau.

La salle de la Légion canadienne servira de quartier général à la collecte des dons du public. On sera en mesure d'en connaître davantage au cours des prochains jours.

Le président Pèpin

Le président de la journée Jean Béliveau à Drummondville, Robert "Bob" Pèpin a révélé que deux raisons importantes ont motivé son acceptation à la présidence.

"La première est le nom magique du héros de la fête, Jean Béliveau a toujours été pour moi, et je suis certain pour vous tous, un symbole d'équilibre, d'intelligence sportive, de sens professionnel, de modestie, tout en représentant un exemple à suivre pour ces milliers de jeu-

nes québécois dont l'imagination est si vivement captée par l'attrait des exploits sportifs. Je pense que tous les amateurs de hockey de Drummondville et des environs devraient profiter de l'occasion qui leur est offerte pour manifester de façon tangible leur appréciation à Jean Béliveau pour tous ces beaux moments sportifs, pour ces émotions vives et heureuses qu'il leur fait vivre au cours de sa fulgurante carrière.

Le deuxième facteur qui m'a incité à accepter la présidence de ce comité réside dans le fait que tous les argents amassés pour la fête du 24 serviront à la création du Fonds Jean Béliveau, organisme mis sur pied pour venir en aide aux jeunes désertés. On ne pouvait s'attendre à moins de générosité de la part du "grand Jean".

Je suis certain que tout comme moi, vous avez compris que d'une même pierre, vous pourriez frapper deux coups; votre don servira à rendre hommage à un grand athlète canadien-français tout en contribuant au bien-être des jeunes malheureux qui en ont grandement besoin. Le comité d'organisation compte sur une réponse généreuse de toute la population".



Pour une rencontre agréable et intéressante mes amies et moi allons O'FLAM

à bon Chasseur...



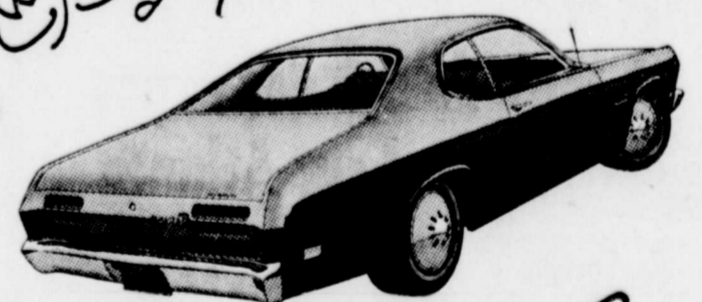
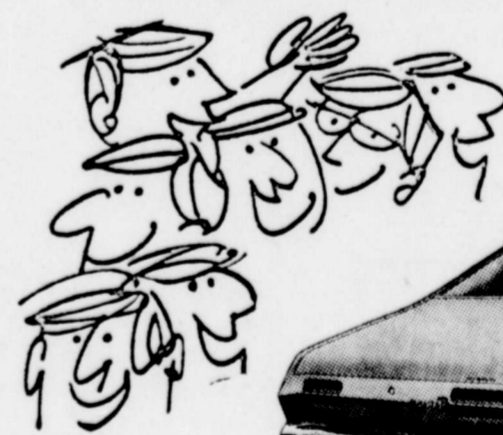
Un bon gros gin, bien corsé, vigoureux.

salut!

Le gros gin Chasseur distillé et embouteillé à Valleyfield par Les Distilleries Schenley du Canada, Ltée

LES GARS DE TROIS-RIVIERES CHRYSLER

vous attendent pour négocier



VOUS L'OBTIENDREZ FACILEMENT VOTRE

Valiant

ON VOUS DONNERA SATISFACTION EN TOUT CHEZ

l'incomparable "Dealer" dans la région

Trois-Rivières Chrysler Ltée

2525, Royale — Tél.: 374-2453

PLAN DE FINANCEMENT I.A.C.



LE Golf par George Knudson

L'équipement
Le temps est venu de vérifier l'équipement avant la première sortie. Quant à moi lorsque, durant l'hiver, j'entrepose mes bois au sous-sol, ils ont tendance à trop sécher. L'hiver dernier, j'ai rangé mes clubs tard en novembre pour les reprendre à bonne heure en janvier afin d'être prêt pour la tournée en Californie. Le bois de mon "driver" était définitivement plus léger. Et vous pouvez constater dans la vignette que la garniture de métal excède le bois. Il est bon alors d'aller à une école ou un atelier de "pro", s'il y en a d'ouverture, pour vérifier l'équilibre des bâtons. Quand une série de bâtons sort de l'usine, le poids de chacun est uniformisé. J'entend des golfeurs dire: "mon fer 2 va bien, mais c'est autre chose avec mon fer 5". Il y a donc quelque chose d'anormal dans le poids des 2 bâtons. L'élan doit être le même pour les deux clubs. En attendant l'ouverture de la saison, prenez le temps de vérifier le poids et l'équilibre de vos bâtons. Cette précaution vous évitera des coups inutiles durant l'été. Il y a environ 2 ans, je me préparais pour le tournoi des Mattres à Augusta. Mon épouse m'apporta mes bâtons favoris: 6, 7, 8 et 9. Me servant de ces bâtons pour pratiquer, je m'aperçus que je n'arrivais pas à m'élaner convenablement et je ne parvenais pas à projeter 2 balles de suite à la même distance. J'ai toujours en ma possession du ruban de plomb que j'encolle sur le bâton en défaut. J'ai pu ensuite exécuter des coups efficaces qui se ressemblaient. Après, j'ai fait vérifier mes bâtons et ils n'étaient pas équilibrés. Je n'ai jamais pu découvrir comment il se faisait qu'un fer pouvait perdre du poids; mais j'ai la preuve qu'une telle chose se produit.

Le golf est déjà assez difficile sans le compliquer d'avantage avec des bâtons de pesanteur différente. Si les clubs ne sont pas équilibrés convenablement, vous devez développer un élan différent pour chacun. Pour moi, c'est impossible et pourtant le golf est mon métier. L'essentiel pour un golfeur c'est de perfectionner son élan. Un dernier conseil: rafraichissez votre mémoire en repassant votre livre d'étiquettes et de règlements. Nous avons tous besoin d'un rappel et le golf est beaucoup plus intéressant si vous connaissez les règles du jeu.

Gauthier Sports Ltée
364 Des Forges Trois Rivières Tel 375 4929